

**Discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, devant le Conseil de sécurité de l'ONU
à New York le 14 février 2003, contre la guerre en Irak**

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Madame et Messieurs les Ministres, Messieurs les Ambassadeurs, vous savez le prix que la France attache, depuis l'origine de la crise iraquienne, à l'unité du Conseil de Sécurité. Cette unité repose aujourd'hui sur deux éléments essentiels:

Nous poursuivons ensemble l'objectif d'un désarmement effectif de l'Iraq. Nous avons en ce domaine une obligation de résultat. Soyons clairs : aucun d'entre nous n'éprouve la moindre complaisance à l'égard de Saddam Hussein et du régime iraquien. En adoptant à l'unanimité la résolution 1441, nous avons collectivement marqué notre accord avec la démarche en deux temps proposée par la France : le choix du désarmement par la voie des inspections et, en cas d'échec de cette stratégie, l'examen par le Conseil de Sécurité de toutes les options, y compris celle du recours à la force. C'est bien dans ce scénario d'échec des inspections, et dans ce cas seulement, que pourrait se justifier une seconde résolution.

Il y a deux options : L'option de la guerre peut apparaître a priori la plus rapide. Mais n'oublions pas qu'après avoir gagné la guerre, il faut construire la paix. Et ne nous voilons pas la face : cela sera long et difficile, car il faudra préserver l'unité de l'Iraq, rétablir de manière durable la stabilité dans un pays et une région durement affectés par l'intrusion de la force.

Dans ce contexte, l'usage de la force ne se justifie pas aujourd'hui. Il y a une alternative à la guerre : désarmer l'Iraq par les inspections. De plus, un recours prématuré à l'option militaire serait lourd de conséquences. L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité. Une telle intervention pourrait avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. Elle renforcerait le sentiment d'injustice, aggraverait les tensions et risquerait d'ouvrir la voie à d'autres conflits.

Nous partageons tous une même priorité, celle de combattre sans merci le terrorisme. Ce combat exige une détermination totale. C'est, depuis la tragédie du 11 septembre, l'une de nos responsabilités premières devant nos peuples.

Il y a dix jours, le Secrétaire d'Etat américain, M. Powell, a évoqué des liens supposés entre Al- Qaida et le régime de Bagdad. En l'état actuel de nos recherches et informations menées en liaison avec nos alliés, rien ne nous permet d'établir de tels liens. En revanche, nous devons prendre la mesure de l'impact qu'aurait sur ce plan une action militaire contestée actuellement. Une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ?

Monsieur le Président, à ceux qui se demandent avec angoisse quand et comment nous allons céder à la guerre, je voudrais dire que rien, à aucun moment, au sein de ce Conseil de Sécurité, ne sera le fait de la précipitation, de l'incompréhension, de la suspicion ou de la peur.

Dans ce temple des Nations Unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience. La lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres doivent nous conduire à donner la priorité au désarmement dans la paix. Et c'est un vieux pays, la France, d'un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. Fidèle à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de la communauté internationale. Il croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur.

Je vous remercie.

Dominique de Villepin

QUESTIONS :

1. Présenter le document, soyez précis. 2pts
2. Qui est en charge de ce discours et quel est son poste au gouvernement ? 2pts
3. A qui s'adresse-t-il ? 1pts
4. Pour quelle raison une guerre est-elle envisagée en Irak ? 1pt
5. Quels sont les propositions faites dans ce discours avant d'éventuellement accéder à la demande des Etats-Uni d'entrer en guerre ? 2pts
6. Citer les arguments défavorables à la guerre. 3pts
7. Citer les arguments qui montrent le soutien de la France aux Etats-Unis et à la lutte contre le terrorisme. 3pts

Pour aller plus loin : regardez cette vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=IM3FeJVmzzg>

8. Quelle réponse la France donne-t-elle finalement à l'ONU ? 1pt
9. Quelle est la réaction américaine ? La guerre est-elle déclarée ? 2pts
10. **Recherche personnelle** : compléter le tableau 3pts

Durée de la guerre	
Est-ce une guerre légale du point de vue de l'ONU ?	
Nombre de civils tués	
Nombre de soldats américains tués	
Date du retrait définitif des Américains	
Donner quelques informations sur ce qui se passe en Irak depuis le retrait des Américains (politique, terrorisme, niveau de vie...)	